

VISIONS DU GRAND PARIS

Ateliers

4. ORGANISER LES FONCTIONS ÉCONOMIQUES ENTRE POLYVALENCE ET SPÉCIALISATION

SEPTEMBRE 2016



Une forte concentration de l'emploi

L'Île-de-France compte plus d'un million d'établissements sur son territoire pour un total de 6,1 millions d'emplois. La région a pour particularité de compter à la fois une forte proportion de très petits établissements (moins de 10 salariés) et de très grands établissements (plus de 1 500 salariés). Ces grands établissements émanent de grands groupes publics et privés dont la présence marque le territoire.

Les caractéristiques de l'économie francilienne

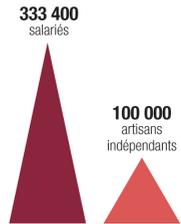
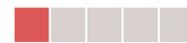
Nombre d'établissements en Île-de-France



© IAU ÎdF 2015
source : Sirene 2014

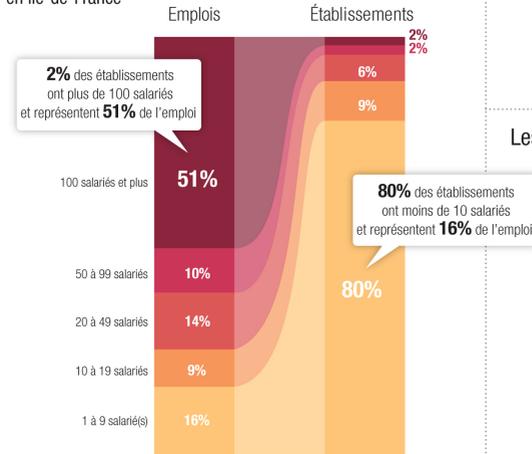
Emplois et entreprises de l'artisanat en Île-de-France

1 entreprise francilienne sur 5 est une entreprise artisanale.



© IAU ÎdF 2015
source : Les chiffres clés de l'artisanat 2013, CRMA ÎdF

Part de l'emploi et des établissements en Île-de-France

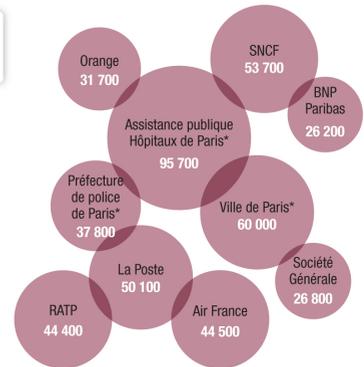


© IAU ÎdF 2015
source : Insee, CLAP 2012, emploi salarié

Les établissements de plus de 1 500 salariés représentent 39% de l'emploi

La moitié des entreprises créées en 2006 existe encore en 2011.

Les principaux employeurs en Île-de-France

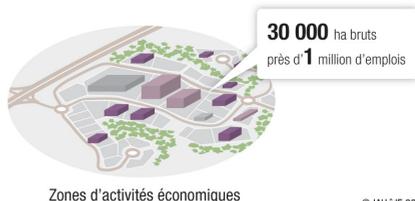
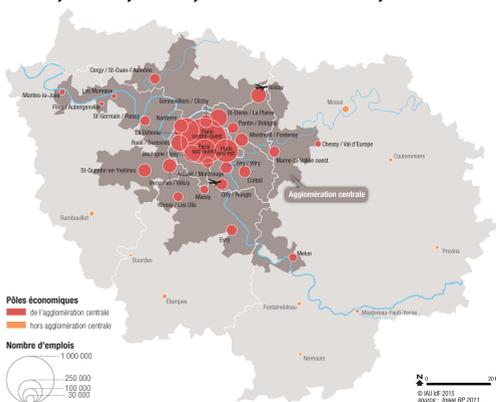


* Secteur public
© IAU ÎdF 2015
source : Insee, CLAP 2012

À cette concentration de l'emploi au sein des grands groupes s'ajoute une concentration géographique sur un nombre restreint de communes : sur les 1 280 que compte l'Île-de-France, seules 440 accueillent plus de 1000 emplois.

L'économie régionale s'organise essentiellement autour de pôles économiques denses qui concentrent un volume important d'emplois, principalement grâce à la présence d'un parc tertiaire, parfois à celle d'un très grand établissement. Ces pôles se concentrent presque exclusivement dans l'agglomération centrale de l'Île-de-France, avec un tropisme marqué sur le cœur économique (cf. carte p.8). Les autres pôles situés en dehors du cœur de métropole (Roissy-en-France, Montigny-Le-Bretonneux, Vélizy-Villacoublay, Saint-Ouen-L'Aumône, Évry et Melun) ont pour point commun d'abriter un parc tertiaire relativement important.

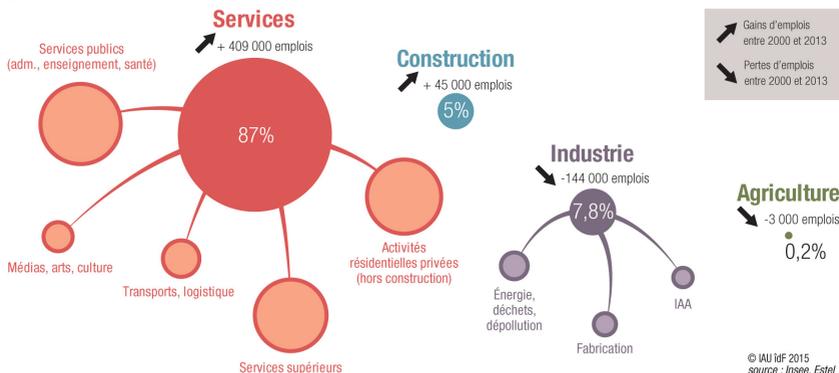
Les principaux pôles économiques



© IAU îdF 2016
sources : IAU îdF ; ORIE

Dans une économie fortement tertiairisée (87% de l'emploi total), le parc immobilier de bureau joue un rôle structurant croissant. On estime que le parc francilien de bureaux accueille 41% de l'emploi régional ; il est à 75% concentré dans le périmètre de la métropole du Grand Paris (MGP). Celle-ci représente les 2/3 de l'emploi régional.

Les grands secteurs économiques



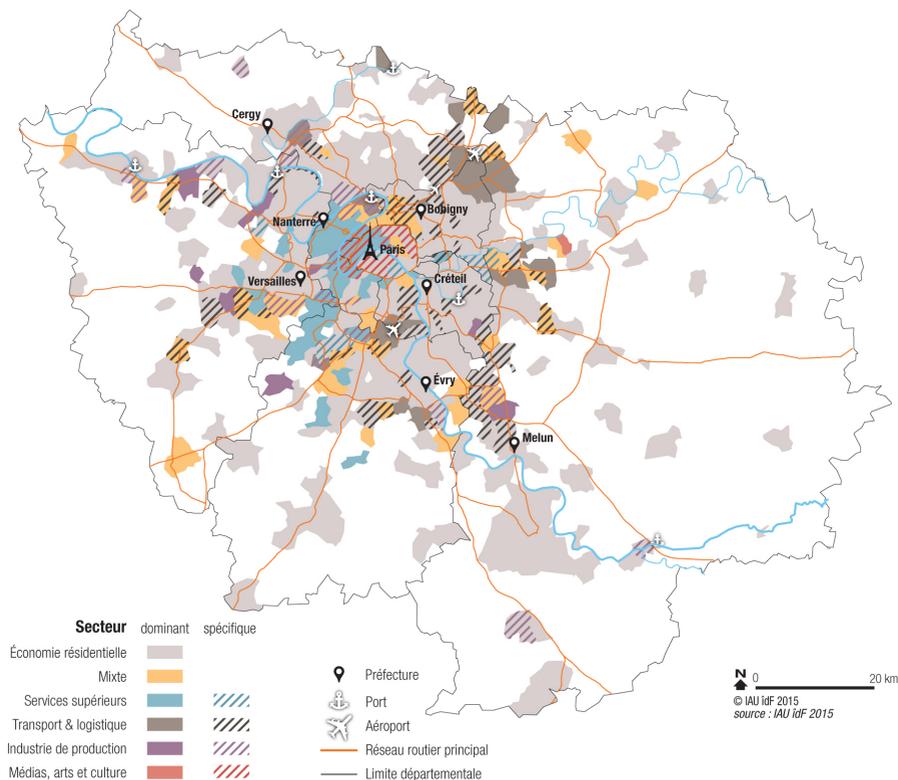
Peu de territoires sont spécialisés

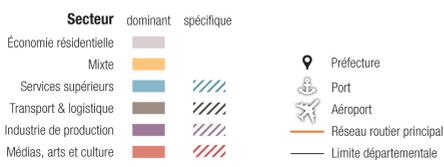
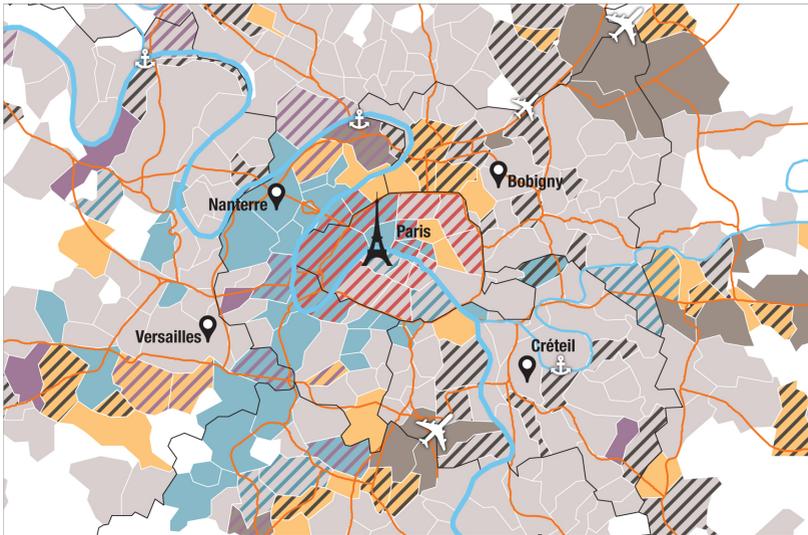
La plupart des communes franciliennes abritent moins de 1 000 emplois (en blanc sur la carte) ; celles-ci se localisent essentiellement en dehors de l'agglomération centrale. Parmi les 440 communes abritant plus de 1 000 emplois, 300 représentent un profil d'activité très marqué par l'**économie résidentielle** (en gris), y compris le secteur public (administration, enseignement, santé). Ces communes sont autant localisées en zone centrale qu'en zone périphérique.

Au final, seules une centaine de communes franciliennes accueillent une majorité d'emplois liés à la sphère productive avec des spécialisations plus marquées.

D'une manière générale **les activités à haute valeur ajoutée ou haut niveau de connaissance** se focalisent sur le cœur d'agglomération et à proximité des grandes concentrations de recherche publique. Certaines activités ont un attrait particulier pour la zone dense et ses aménités, comme notamment les secteurs des médias, de l'art et de la culture à Paris et dans les communes voisines du sud.

Typologie des communes suivant leur dominante économique





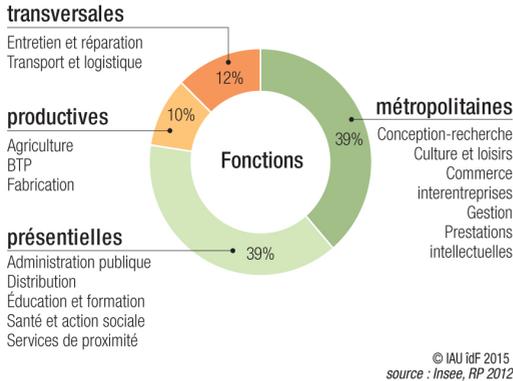
Les secteurs relevant des services supérieurs (conseil, administration d'entreprise...) ont une implantation spécifiquement marquée à Paris au sein du « Central Business District » et dans l'Ouest parisien (La Défense notamment) avec des extensions le long d'un axe sud-ouest où ils constituent une part dominante de l'emploi.

Les principales polarités industrielles observées sont le fait de quelques grands établissements de grands groupes (automobile et aéronautique notamment) en Seine aval, à Évry, à Melun, à Cergy, dans la boucle nord de la Seine, à Argenteuil ou encore à Saint-Quentin-en-Yvelines, au sein de filières elles-mêmes dominées par les grands groupes.

Les activités de transport et logistique sont polarisées autour des grandes infrastructures aéroportuaires, ferroviaires, portuaires et aux points de jonction entre les principaux axes routiers en rocade de première et seconde couronne et les axes routiers en radiale pénétrant vers le cœur d'agglomération, notamment au nord de Paris. Il faut également noter une spécialisation des pôles d'emploi des villes préfectorales dans le domaine de l'administration.

Note de lecture des cartes : les communes « mixtes » sont celles où le poids de l'économie résidentielle est inférieur à la moyenne régionale mais où aucun autre secteur ne domine ; les secteurs « spécifiques » désignent une spécialisation marquée en plus d'un secteur dominant.

La véritable spécialisation des territoires franciliens est fonctionnelle ; les territoires sont parties prenantes d'un système



Une lecture fonctionnelle de la répartition de l'emploi francilien complète l'approche sectorielle et fait apparaître des spécialisations plus marquées. **Les fonctions métropolitaines ont tendance à prendre le pas sur les autres fonctions en cœur de métropole.**

On constate qu'au sein d'un même secteur économique, l'organisation spatiale des activités suit un principe fonctionnel. Les exemples de deux secteurs industriels emblématiques de l'Île-de-France, l'aéronautique et l'automobile, ou du secteur bancaire et d'assurance, l'illustrent.

Le cœur économique abrite les fonctions à très haute valeur ajoutée occupées par des cadres ou des créatifs, comme celles liées à l'administration d'entreprise, avec des extensions limitées au cœur économique pour le secteur bancaire et plus larges en ce qui concerne l'industrie.

Cette dernière a entamé il y a 10 ans un mouvement d'éclatement et de déconcentration de ses activités de siège en relocalisant en limite de cœur de métropole, voire au-delà, des éléments support (services informatiques, ressources humaines, comptabilité...) de ce qui constituait autrefois le siège « corporate » ou les sièges de business unit, pour ne conserver au cœur qu'un effectif réduit autour de la direction générale. Dans le cas de la banque la déconcentration territoriale des fonctions support est moins marquée, mais avérée pour des activités spécifiques comme les centres informatique.

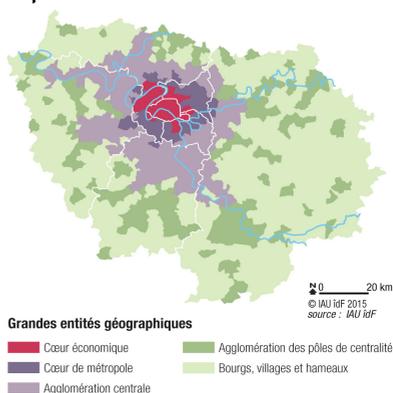
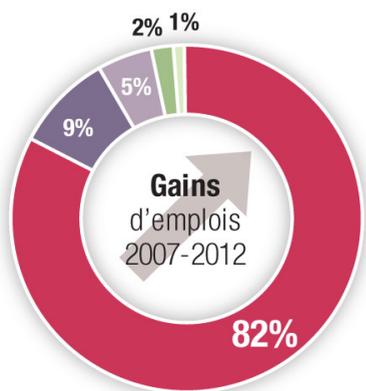
Les fonctions de recherche de l'industrie, traditionnellement très présentes dans l'ouest parisien, connaissent aussi un mouvement de desserrement particulièrement marqué en direction du sud-ouest, vers Saint-Quentin-en-Yvelines et le plateau de Saclay.

Du fait de ces mouvements, la présence, dans le cœur économique, d'emplois faiblement qualifiés liés aux services aux entreprises (nettoyage, sécurité...) apparaît relativement plus marquée.

Polarisation et spécialisation : répondre par la complémentarité entre territoires de l'Île-de-France

Les croissances d'emploi récentes se sont majoritairement opérées dans le cœur économique de la région. En grande couronne seules quelques communes ont gagné de l'emploi, situées principalement en ex-villes nouvelles ou dans les limites de l'agglomération centrale.

Les gains d'emplois par entités géographiques



Cette tendance devrait se renforcer sous différents facteurs :

- La **logistique, peu intensive en emplois, tend à s'éloigner du cœur d'agglomération** et se situe désormais en grande couronne et aux portes de l'Île-de-France.
- Les **plus grandes potentialités de zones d'activités économiques se situent aussi en grande couronne** et totalisent 90% des projets identifiés. Bien que ces espaces soient moins denses en emploi que ceux accueillant des activités tertiaires, ils sont essentiels pour l'accueil d'activités nécessaires au fonctionnement de l'économie métropolitaine.
- Les effets de la crise ont pour conséquence **la concentration des principales opérations d'immobilier de bureau** en cours de construction ou en projet dans les zones de marché les plus sûres, **en cœur de métropole et sur les nœuds du tracé des futures lignes du Grand Paris Express**. La MGP concentre environ 90% des opérations de bureau de la région à l'horizon 2020, soit près de 6 millions de m² supplémentaires.
- La poursuite de la tertiarisation de l'économie et l'impact du numérique sont de nature à focaliser encore plus les créations d'emploi à venir sur les sites les plus urbains et les mieux desservis ; le futur GPE devrait capter une forte proportion des nouveaux emplois autour des futures gares. La numérisation de l'économie pose la question de la place accordée aux activités logistiques du dernier kilomètre en cœur d'agglomération ou celle de l'accueil des nouvelles formes d'industries que permettra l'usine du futur.

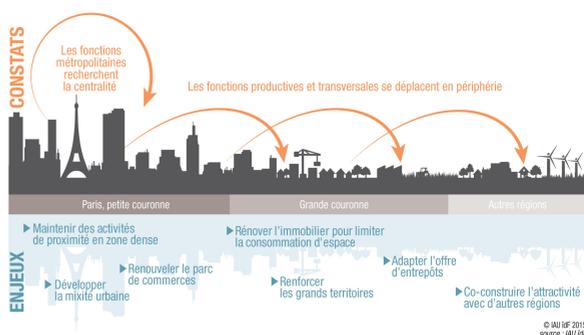
La robustesse de l'économie francilienne tient à sa grande diversité avec notamment une présence encore relativement marquée d'activités industrielles à dimension productive. Cette diversité, en plus d'amortir les chocs, la place en position de saisir les opportunités que vont offrir les nouveaux secteurs économiques émergents. À titre d'exemple, l'industrie high-tech francilienne interagit fortement avec les activités créatives du cœur de l'agglomération, avec notamment pour conséquence l'émergence des filières de la « French Tech » et de la fameuse « french touch ».

Avec l'éviction de certaines fonctions de la zone dense, la logique de système se renforce, ce qui accroît les enjeux en termes de logement et de transport pour assurer la fluidité de ce fonctionnement et la complémentarité entre les différents territoires franciliens. Seront aussi nécessaires **des stratégies de développement économiques qui mettront l'accent sur les synergies entre territoires** et qui se traduiront par un marketing territorial harmonisé et prenant en compte cette diversité et complémentarité.

Une métropole généraliste à toutes les échelles

La préservation de la mixité fonctionnelle est essentielle dans tous les territoires du Grand Paris mais celle-ci doit s'adapter aux contraintes et aux ambitions locales (Paris, territoires ruraux etc.).

Structuration des fonctions économiques sur le territoire francilien



L'action publique, notamment à travers les politiques d'aménagement, peut influencer sur la localisation des fonctions économiques (par exemple en privilégiant les logements et les bureaux au détriment de l'industrie ou d'une plateforme logistique) et ainsi répondre aux attentes des citoyens en équilibrant la répartition des fonctions à travers le territoire métropolitain.

Et maintenant ?

Comment affirmer les spécialisations économiques et en développer de nouvelles ?

Comment conserver toutes les fonctions, y compris en zone dense ?

Les PLU peuvent-ils être repensés pour favoriser la mixité fonctionnelle, par exemple à travers l'implantation de petites activités industrielles en fond de parcelle ?

En ville, les parkings en hauteur peuvent-ils être transformés en plateformes logistiques ?

Comment spécifier et rendre visible la contribution de chaque territoire à l'économie métropolitaine ?

Comment favoriser les complémentarités fonctionnelles des territoires et consolider ce fonctionnement par les politiques d'aménagement ?

www.parismetropole.fr

www.acadie-cooperative.org

www.apur.org

www.iau-idf.fr